

## GRAND PRIX MESSIEURS DE CHAMONIX MONT-BLANC TROPHEE MAURICE HERZOG REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE CATEGORIE 3 PROTEGEE

**4, 5 et 6 octobre 2019 – Golf de Chamonix Mont-Blanc**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de la FFGolf et de la Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

### CALENDRIER

Clôture des inscriptions : Jeudi 19 septembre  
Contrôle des inscrits : Vendredi 20 septembre  
Publication liste des inscrits et liste d'attente : Mardi 24 septembre  
Publication des départs : Mercredi 2 octobre

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve non-fumeur ouverte aux joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue dont l'index est inférieur 2.4.  
Licence active, certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et droit de jeu fédéral acquitté à la date du contrôle des inscrits. Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.  
Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index.  
10% des joueurs sont réservés aux licences Or U16.  
Date limite d'inscription le jeudi 19 septembre à minuit cachet de la poste faisant foi.

### FORMULE DE JEU

54 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.  
Cut après 36 trous : 45 premiers joueurs et ex-aequo.

#### **Séries - Marques de départ**

Une série Messieurs : Départs repère 1 (noirs)  
Départ des tees 1 et 10 selon le Fichier Excel disponible sur le site arbitrage et Extranet de la FFGolf.

#### **Départage**

En cas d'égalité pour la première place à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off en trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif

#### **Comportement et Etiquette**

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

## ENGAGEMENT

### Inscriptions

Uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au Golf de Chamonix 35, route du golf 74400 Chamonix ou à [infos@golfdechamonix.com](mailto:infos@golfdechamonix.com), avant le jeudi 19 septembre 2019 minuit

### Droits d'engagement

Adultes	100 €
Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1994 et 2000)	50€
Joueurs de moins de 19 ans (nés en 2001 et après)	40 €

### Clôture des engagements

Le **jeudi 19 septembre 2019**. Seule la date de réception des inscriptions par courrier ou email sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

### Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral la veille de la publication de la liste des inscrits, seront retirés de la liste des inscrits. Ils seront remplacés par un joueur de la liste d'attente.

### Nombre de joueurs

Le champ des joueurs sera limité à 84 joueurs dont 9 wild-cards (3 FFGolf, 4 Ligue et 2 Club)

### **Les joueurs seront retenus dans l'ordre suivant :**

- Les joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR.
- Les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur.
- L'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions.
- L'ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions

## ORGANISATION

### Entraînement

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end ou la veille de l'épreuve sur réservation auprès du golf de Chamonix. Téléphone : +33 450 53 06 28.

### Tirage des départs

La publication des départs se fait le mercredi 2 octobre 2019.

Lors du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tour, le tirage se fait en utilisant le fichier Excel des départs.

Lors du 3<sup>ème</sup> tour, le tirage se fait dans l'ordre inverse des résultats.

### Prix et Remise des Prix

Prix aux trois premiers de chaque série.

Remise des prix le **dimanche 6 octobre à l'issue de la compétition**, suivie d'un cocktail.